

## Section Seine-Maritime

Compte rendu du CTL du 28/06/22,

### Déclaration du Président du CTL, M. GIROUDET, Directeur Régional :

Le président a confirmé sa volonté d'instaurer un dialogue social constructif malgré nos divergences d'opinion. Il a précisé que le NRP se ferait tel que défini préalablement, mis à part sa volonté d'arrêter les transferts du Pôle de Recouvrement Spécialisé et de Seine Maritime Amendes. Pour se faire, il rencontrera les élus concernés.

Il n'est pas favorable au travail à distance ( ne pas confondre avec le télétravail ) et aux antennes.

Dans cette optique, il propose à chaque agent impacté par le NRP une rencontre avec le service RH afin de leur présenter tous les choix possibles ( PRS, suivi de la mission et TT seront mis en avant )

Il indique que le remue-méninge s'est déroulé en 3 groupes pour un total de 140 participants . La parole y était libre et les propositions seront transmises à la Direction Générale.

Un bilan sera présenté en septembre.

Pour justifier le recours aux contractuels, il invoque le problème du recrutement, les jeunes ne voudraient plus intégrer une administration pendant plus de 40 ans.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette analyse est tronquée. Elle ne prend pas en compte le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans ( et ce n'est pas les 3,5 % annoncés qui vont rattraper ce retard ), la forte limitation de la carrière que ce soit par liste d'aptitude ou par voie de concours internes. Sans même mentionner les attaques répétées sur le statut des fonctionnaires et du mode de calcul de nos retraites.

Il nous rappelle que la DGFIP est reconnue pour ses compétences, son efficacité et sa capacité d'adaptation par l'État.

Chacun pourra retrouver cette reconnaissance dans la revalorisation de notre point d'indice qui ne couvrira que la moitié de l'inflation de l'année.

### **Modification du périmètre de la division dépense et de la comptabilité au sein du pôle Etat**

La Direction a souhaité réorganiser la division dépenses en la recentrant sur son coeur de métier et en regroupant les missions comptables de l'État en un seul bloc.

S'agissant d'une réorganisation de service, nous n'avons pas souhaité intervenir. Nous resterons cependant vigilants en ces temps de restructuration de service précédant des suppressions de postes.

Une réorganisation doit être dirigée vers un mieux vivre au travail pour des agents en souffrance, souffrance liée aux précédentes suppressions de postes et à la surcharge de travail en découlant.

### **Modification de l'amplitude de travail des agents du SGC de Lillebonne**

Nous laissons aux agents concernés le choix de cette modification lors de la consultation. Il y a cependant une forte probabilité que cette situation découle d'un accroissement de la charge de travail et que nos collègues n'aient pas vraiment le choix. Encore une fois, soyons tous vigilants quant à nos conditions de travail.

### **Avancement du déploiement Zéro cash**

Avec le zéro cash, apparaît une externalisation de nos missions vers la Poste et les buralistes. De nouvelles suppressions d'emploi à envisager ? ( à moins que ceux-ci n'aient été supprimés préalablement au Zéro cash ).

Notre département ne conservera que 3 caisses liées à la carte judiciaire : Rouen , Le Havre et Dieppe et 2 autres caisses : Fécamp et Neufchâtel.

Pour les personnes en difficulté bénéficiant de l'aide du Conseil Départemental, la disparition des caisses pose le problème de la distance à parcourir pour le versement des secours.

### **Les travaux du site de Dieppe**

2 dates sont à retenir, début juillet pour la fin des travaux du premier étage et le 22 août pour le début du déménagement de la Trésorerie.

Nous avons fait remarqué que les sols étaient abîmés et qu'une problématique amiante se posait. M. MARGEAULT a répondu qu'une réfection des dalles endommagées interviendrait. Des stores intérieurs sont envisageables pour les nouveaux bureaux du SDIF où les agents travaillent avec la lumière naturelle dans le dos , ( la préconisation étant d'être perpendiculaire aux fenêtres ).

### **Organigramme de la Direction**

Un poste d'AFiP étant vacant, un sortant de l'INST ( ex ENA ) doit être recruté. Il /elle sera en charge du SPL et de l'action économique.

De plus, un poste d'AGFiP est toujours vacant suite aux problèmes de santé de Mme SEGUY.

### **Questions diverses :**

Point Covid: Les contaminations ayant repris ( une trentaine de cas au sein de la DRFiP 76 actuellement ), la prestation nettoyage Covid a été reconduite. Les gestes barrières restent de mise.

### **Locaux syndicaux pendant la phase de transition et installation définitive.**

Les organisations syndicales ont unanimement rejeté la proposition d'open-space commun à toutes les organisations syndicales de la cité pendant la phase de transition pour des raisons évidentes de confidentialité des échanges qu'ils soient en présentiel ou par téléphone.

De même, nous avons rejeté la proposition de bureaux au sein de la paierie départementale. En effet, ces locaux ne sont pas dans la cité et ne sont donc pas envisageables dans le cadre du lien avec les agents.